

La Feuille d'AVP

GOUVERNER C'EST PRÉVOIR

Numéro 04 - Septembre et Octobre 2020



AVANT-PROPOS

Voici venu le temps d'un premier bilan. Dans notre Feuille de juillet, nous avons présenté notre équipe avec les fonctions et délégations de chacune et chacun. L'équipe a désormais pris ses marques !

Notre Feuille d'août a, quant à elle, été entièrement consacrée à l'organisation de la rentrée scolaire. Les effectifs sont identiques aux années précédentes. L'interrogation principale restait la fréquentation du mercredi au CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Aujourd'hui, début octobre, une trentaine d'enfants fréquente le centre le mercredi matin.

Une partie de nos équipes techniques, a passé la fin du mois d'août voir début septembre à reprendre les peintures sur l'ensemble de la Commune Nouvelle : traverses piétons, « zébras » arrêts de bus...

Enfin, une rencontre avec la gendarmerie d'Aix-en-Othe a eu lieu. A cette occasion, les différentes équipes ont pu faire connaissance et insister sur chacun de leur rôle. Vous trouverez ci-joint des numéros et liens utiles.

PROJETS

Côté projet, le conseil municipal, a été favorable pour l'installation d'un dispositif « Micro Folies » sur la commune déléguée d'Aix-en-Othe. Nous y reviendrons plus en détail dans nos prochaines communications. Toutefois, nous pouvons déjà vous indiquer que ce lieu, en liaison avec les musées parisiens, entre autres, permettra un accès facile à la culture par le biais du numérique. A destination des scolaires dans un premier temps, le public pourra aussi y accéder ensuite. A suivre...

Comme annoncé dans notre programme, une réflexion a été également engagée sur l'avenir du plan d'eau de Villemaur-sur-Vanne. Sa mise en valeur à côté de la zone « Natura 2000 », entre le plan d'eau de Paisy Cosdon et le projet de Musée « Chomedey de Maisonneuve » à Neuville sur Vanne, est incontournable pour la valorisation de notre territoire.

Autre sujet majeur sur Villemaur, la restauration de la Collégiale, ainsi que la préparation des festivités sur 2021 en l'honneur des « 500 ans du Jubé ».

Tous ces projets font l'objet d'un appui du Département, de la Région et de l'État et nous avons à cœur de les porter.

Un autre projet mené cette fois-ci par l'association « 1000 Cafés » est en cours. Celle-ci permet de contribuer à la revitalisation des petites communes rurales. Pâlis est candidate, avec l'ancienne Brasserie des Tilleuls comme place stratégique. A cet égard, nous vous invitons à prendre connaissance de l'encart spécial ci-joint. Vous êtes concernés !

Enfin, il nous reste à remercier suite à la période compliquée que nous avons vécue durant le confinement et après, les différents corps d'état qui sont intervenus sur le territoire. Les professionnels de santé, nos équipes techniques qui ont assuré les désinfections des locaux ainsi que l'ensemble des contraintes sanitaires imposées encore

aujourd'hui. Sans oublier les différentes associations qui ont œuvré en offrant de leur générosité ainsi que tous les anonymes qui ont assisté les personnes à risque en leur faisant leurs courses par exemple.

Toutefois, nous continuons de vivre une période difficile, qu'elle soit sociale ou économique. Le recul nous manque pour évaluer les divers impacts socio-économiques de cette pandémie, qui malheureusement ne cesse d'évoluer.

Par conséquent, nous nous devons de vous rappeler, que le virus circule toujours et que l'implication de chacun dans le respect des gestes barrières est indispensable si nous voulons retrouver au plus vite une vie sereine et libre.

Ensemble respectons les gestes barrières et le port du masque.

Roland BROQUET et son équipe



Brasserie des Tilleuls – Pâlis

La Brasserie des Tilleuls, située à Pâlis, est fermée depuis quelques années et peine à trouver un repreneur. Le bâtiment dispose d'une place stratégique : situé au cœur du bourg sur la place du village.



| GROUPE SOS |

L'association 1000 Cafés propose un projet d'avenir pour contribuer à la revitalisation des petites communes rurales en ouvrant 1000 cafés dans 1000 communes de moins de 3 500 habitants.

Les principes du projet sont les suivants :

- Concevoir le café comme **un espace de convivialité multiservices** qui proposera un café et une gamme de services de proximité qui n'existent plus dans la commune ;
- Créer un projet au plus près de chaque territoire : faire participer les habitants des communes, écouter leurs besoins et envies, c'est s'assurer que le café vivra pleinement demain ;
- Mutualiser les ressources de création et gestion des cafés : faciliter l'accès aux locaux, mutualiser les fournisseurs, proposer des outils de gestion, accompagner les relations avec les institutions.

La commune de Pâlis a candidaté et a proposé comme lieu, « La Brasserie des Tilleuls ». La chargée de mission de 1000 Cafés s'est rendue sur le site et a été réceptive à la potentialité du lieu lors de sa visite.

Les démarches sont en cours afin de finaliser la candidature de Pâlis.

Dans ce contexte, les habitants de Pâlis vont recevoir, dès la semaine du 15 octobre 2020, dans leur boîte aux lettres, un questionnaire à retourner à la Mairie de Pâlis **avant le 29 octobre 2020**. Ce questionnaire permettra d'appréhender les besoins et les attentes des habitants en termes de services et ainsi de dimensionner un équipement qui leur ressemble.

Une réunion publique participative se déroulera le mardi 20 octobre 2020 à la salle polyvalente de Pâlis afin d'échanger sur le concept 1000 Cafés.



Vous êtes acteur de votre village, vous avez la parole, vos idées sont nos actions !

GENDARMERIE

Sur la Commune Nouvelle d'Aix-Villemaur-Pâlis, vous disposez d'une gendarmerie à Estissac et d'une gendarmerie à Aix-en-Othe.

Les coordonnées des gendarmeries et leurs horaires d'ouverture sont les suivants :

Estissac / 03 25 40 40 11

Ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Jours fériés et dimanche : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00.

Aix-en-Othe / 03 25 46 70 14

Ouvert le lundi de 8h00 à 12h00 ; le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; le samedi de 14h à 18h00.

Jours fériés et dimanche : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00.

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.

Divers sites du gouvernement vous permettent d'effectuer vos démarches depuis chez vous.

Ayez le réflexe « brigade numérique » !

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/

La « brigade numérique » est une démarche innovante, dont l'objectif est de proposer aux usagers un contact simplifié, enrichi et renouvelé avec la gendarmerie nationale, en tout lieu et en tout temps, pour répondre à leurs interrogations. Elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans traiter les urgences qui restent de la compétence des

plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112). Le citoyen peut ainsi, depuis l'interface de son choix (smartphone, tablette, ordinateur...), contacter en permanence la gendarmerie.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- **Une atteinte aux biens** (vols, dégradation, escroqueries...),
- **Un fait discriminatoire** (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine).

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

PERCEVAL - Signaler une fraude à la carte bancaire

Votre carte bancaire est toujours en votre possession mais ses coordonnées ont été utilisées pour faire un achat en ligne dont vous n'êtes pas à l'origine ? Sachez que vous pouvez signaler le détournement de vos données bancaires directement en ligne sur Perceval en vous connectant au site suivant : www.service-public.fr

PHAROS - Le portail officiel de signalements

Si vous êtes confrontés à des faits illicites de l'internet (pédophilie, incitation à la haine raciale, terrorisme, escroquerie utilisant internet...), il convient de ne pas les diffuser et de les signaler via la plateforme PHAROS (plateforme d'harmonisation, de recoupement et d'orientation des signalements). Les signalements sont ensuite traités par des policiers et des gendarmes rattachés à l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) de la direction centrale de la police judiciaire :

www.internet-signalement.gouv.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Le Revenu Minimum Etudiant à Aix-Villemaur-Pâlis

Date limite des inscriptions : 10 novembre 2020

La commune d'Aix-Villemaur-Pâlis octroie une allocation à tous les étudiants âgés de moins de 26 ans, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, dont les parents sont domiciliés à Aix-Villemaur-Pâlis depuis au moins un an et qui peuvent justifier de la poursuite de leurs études en présentant une carte d'étudiant à jour.

Dès le 15 octobre, les étudiants peuvent retirer leur dossier à l'accueil de leur mairie déléguée. Les dossiers devront être déposés complets au bureau du CCAS à la mairie d'Aix-en-Othe pour le **10 novembre 2020**.

Tout dossier déposé après cette date ou incomplet sera refusé.

Colis de Noël du CCAS

Aux habitants d'Aix-Villemaur-Pâlis de 70 ans et plus

Vous avez (ou allez avoir) 70 ans et plus et vous êtes déjà inscrit(e) sur la liste électorale de la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis, vous pouvez donc prétendre au colis de Noël 2020.

La distribution des colis de Noël se fera dans chaque mairie déléguée de la façon suivante :

Aix-en-Othe : Le mercredi 16 décembre 2020

de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

Salle des mariages de la mairie d'Aix-en-Othe.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ce jour, merci de nous le faire savoir avant cette date au 03.25.46.75.00.

Pâlis : A partir du mardi 15 décembre aux horaires d'ouverture de la mairie,

Le mardi, jeudi, vendredi, de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Villemaur-sur-Vanne : A partir du mardi 15 décembre aux horaires d'ouverture de la mairie, le lundi de 08h30 à 12h00, le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30.

Gestes barrières de rigueur, masque obligatoire.

Sauvez des vies
Restez prudents

OCTOBRE
ROSE

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :



<https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/>



<https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/>



<https://twitter.com/AixVillemPalis/>



<https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/>

